

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2020

CHAPITRE 07

MINISTERE
DE L'ADMINISTRATION
TERRITORIALE

VERSION FRANÇAISE

SOMMAIRE

	NOTE EXPLICATIVE	4
1.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	5
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	7
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	8
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020	9
2.	ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES	10
2.1.	PROGRAMME 092: MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	12
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	13
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	14
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	14
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	16
2.2.	PROGRAMME 093: SECURITE ET GESTION DES LIBERTES PUBLIQUES	21
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	22
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	23
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	23
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	25
2.3.	PROGRAMME 094: DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION CIVILE	33
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	34
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	35
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	35
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	37
2.4.	PROGRAMME 095: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	43
2.4.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	44

2.4.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	45
2.4.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020	45
2.4.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020	46
3.	BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES	56
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	57
3.2.	LEÇONS APPRISES	58
3.3.	PERSPECTIVES	59

NOTE EXPLICATIVE

1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES **S**

1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE

I.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

La Vision de Développement du Gouvernement est de faire du Cameroun « Un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité » à l'horizon 2035 (Document de la Vision, page V). Pour y parvenir, quatre objectifs principaux sont visés, à savoir :

- ¾ réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable ;
- ¾ accéder au statut de pays à revenu intermédiaire ;
- ¾ devenir un Nouveau Pays Industrialisé ;
- ¾ consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.

Dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), ces objectifs ont été développés et précisés autour d'une approche multisectorielle qui place le Ministère de l'Administration Territoriale dans le secteur de la « Gouvernance », dont les objectifs majeurs sont :

- ¾ consolider la fonction de dépositaire de l'intérêt général de l'Etat en renforçant ce dernier dans son rôle de facilitateur et de régulateur de l'activité économique et sociale ;
- ¾ améliorer l'environnement des affaires et consolider le partenariat entre le secteur public et le secteur privé, ainsi que la gouvernance d'entreprise ;
- ¾ améliorer la participation des citoyens et de la société civile dans la gestion des affaires publiques.

Les objectifs du secteur Gouvernance ont été organisés en deux (02) composantes, à savoir : « Gouvernance et Etat de droit » d'une part, et « Gestion stratégique de l'Etat » d'autre part. Ainsi, dans la composante « Gouvernance et Etat de droit », qui capitalise les acquis de la mise en place d'Elections Cameroon en 2006 et les avancées enregistrées dans la mise en œuvre du Programme National de Gouvernance (PNG), le Ministère de l'Administration Territoriale est particulièrement interpellé sur le renforcement de l'Etat de droit et de la sécurité des personnes et des biens (DSCE, paragraphe 368 et suivants) à travers notamment :

- l'amélioration du système électoral (DSCE, paragraphe 369), dans le cadre d'un travail de collaboration avec Elections Cameroon (ELECAM) ;
- le renforcement du maintien de l'ordre, de la sécurité aux frontières, et de la protection civile (DSCE, paragraphe 372), via les autorités administratives à travers les interventions spécifiques en matière de prévention des risques, de concert avec les autres administrations concernées.

1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE

I.2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Selon le décret n° 2018/190 du 2 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, le Ministère de l'Administration Territoriale est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de protection civile et de suivi des questions électorales.

Les missions susmentionnées ont été confirmées par le Décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale.

En vertu de ce dispositif réglementaire, le MINAT est chargé:

*** Dans le domaine de l'administration du territoire,**

- ¾ de la préparation et de l'application des lois et règlements relatifs aux libertés publiques ;
- ¾ de l'organisation et du fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l'administration territoriale ;
- ¾ de l'organisation et du suivi des chefferies traditionnelles ;
- ¾ du suivi des activités des associations et des mouvements à caractère politique;
- ¾ du suivi des activités des associations, organisations et mouvements à but non lucratif ;
- ¾ du maintien de l'ordre public, de concert avec les forces spécialisées;
- ¾ du suivi des activités privées de gardiennage ;
- ¾ des questions relatives à la délimitation, à la démarcation, à la matérialisation, à la mise en valeur et à la sécurisation des frontières internationales, en liaison avec les administrations concernées.

*** Dans le domaine de la protection civile,**

- ¾ de l'élaboration et de la mise en œuvre de la réglementation et des normes en matière de prévention, de gestion des risques et des calamités naturelles, en liaison avec les autres administrations concernées ;
- ¾ de la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophes naturelles.

*** En matière électorale,**

- ¾ du suivi des questions électorales et de la liaison permanente avec Elections Cameroon (ELECAM), organisme indépendant chargé de l'organisation, de la supervision et de la gestion du processus électoral et référendaire.

1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

I.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES

Le Ministère de l'Administration Territoriale a mis en œuvre ses quatre (04) programmes en 2020 dans un contexte marqué principalement par les éléments contextuels ci-après :

Au plan national :

- ¾ la persistance des problèmes sécuritaires dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, du fait de la crise socio-politique dans ces deux régions ;
- ¾ la rémanence de risques sécuritaires relativement importants dans les Régions du Nord et de l'Extrême-Nord (Boko Haram), de l'Adamaoua (rapt et demandes de rançons) et dans la Région de l'Est (bandes armées venant de la République Centrafricaine) ;
- ¾ les restrictions budgétaires dues aux engagements financiers et budgétaires pris par l'Etat, dans le cadre du Programme financier avec les institutions de Bretton Woods (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) ;
- ¾ les défis humanitaires liés aux catastrophes, ainsi qu'aux déplacements forcés des personnes tant à l'intérieur (personnes déplacées internes) qu'en dehors des frontières nationales (réfugiés) ;
- ¾ la validation de la nouvelle Stratégie Nationale du Développement 2020-2030 (SND 30), deuxième phase de la vision 2035.

Au plan international ou transnational :

- ¾ les préoccupations liées à la délimitation et à la démarcation des frontières, ainsi qu'à l'insécurité transfrontalière, notamment aux frontières internationales avec le Nigéria, la République Centrafricaine, le Tchad, le Gabon et la Guinée Equatoriale ;
- ¾ la survenance de la pandémie de la Covid-19 qui a provoqué la fermeture des frontières et la mise en place de nombreuses mesures gouvernementales visant à atténuer la propagation du virus ;
- ¾ la tenue de la réunion de concertation Cameroun-Congo relative à la démarcation de la frontière commune, ainsi que la Finalisation et validation du deuxième Rapport sur l'état des frontières internationales du Cameroun.

Au plan interne/organisationnel :

L'opérationnalisation en cours du nouvel organigramme issu du Décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du Ministère de l'Administration Territoriale, à travers la nomination des Inspecteurs Généraux et des responsables de rang de Directeur.

1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

I.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2020

Les autres faits majeurs pendant l'année sous revue concernent :

- ¾ les préparatifs de l'organisation du Championnat d'Afrique des Nations (CHAN TOTAL 2020), dans les Régions du Centre, du Littoral et du Sud-Ouest ;
- ¾ l'approfondissement et l'accélération de la décentralisation, à travers la tenue des premières élections régionales, suivie de la mise en place des organes régionaux ;
- ¾ la tenue du double scrutin législatif et municipal du 09 février 2020 ;
- ¾ les inondations survenues dans la Région de l'Extrême-Nord (Arrondissements de Maga et de Bogo, 28-29 août 2020).

2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.1. PROGRAMME 092

MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Responsable du programme

NDZANA LOUIS DE GONZAQUE ANAC

2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

II.1.1. PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme 092 – Modernisation de l’Administration du Territoire concentre l’essentiel des politiques publiques du MINAT en matière d’administration du territoire, en ce qui concerne notamment l’organisation et le fonctionnement des circonscriptions administratives et des services locaux de l’administration territoriale, l’organisation et le suivi des chefferies traditionnelles, les questions relatives aux frontières et la politique de construction des infrastructures et équipements de l’administration préfectorale.

La mise en œuvre de ce Programme repose sur les actions ci-après :

- ¾ gestion du territoire ;
- ¾ optimisation des capacités opérationnelles des Autorités Administratives ;
- ¾ revalorisation de la chefferie traditionnelle ;
- ¾ sécurisation des frontières ;
- ¾ coordination des activités des services déconcentrés de l’Etat.

Le volet « infrastructures » constitue un maillon essentiel de cette démarche, ce qui justifie le poids du budget d’investissement public dans ce programme, qui concentre en moyenne chaque année plus de 75% du BIP du MINAT, et dont la finalité est d’ « **assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens.** »

D’une manière générale, le Programme 092 – Modernisation de l’administration du territoire était crédité en 2020 de 12,2 milliards de FCFA en AE, dont 11,1 milliards de FCFA en CP, représentant en proportion 34,8% du budget du MINAT. Plus précisément, le programme affichait 9,5 milliards de FCFA de budget de fonctionnement et 1,5 milliards de FCFA au titre du budget d’investissement.

La cible en 2020 était de faire passer de 35% à 45% la proportion d’unités administratives disposant d’infrastructures à usage de bureau et résidence équipées.

OBJECTIF	Assurer une administration efficace et une gestion optimale du territoire national en vue de la sécurité des personnes et des biens.	
Indicateur	Intitulé:	Proportion d’unités administratives disposant d’infrastructures à usage de bureaux et résidences équipés
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	25.0
	Année de référence:	2017
	Valeur Cible Année cible:	60.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: GESTION DU TERRITOIRE Action 03: REVALORISATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE Action 04: OPTIMISATION DES CAPACITES OPERATIONNELLES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES Action 08: COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT	
DOTATIONS INITIALES	AE	CP

	13 196 450 686	12 116 880 686
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDZANA LOUIS DE GONZAQUE ANAC,	

2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le Programme 092 intitulé « Modernisation de l'Administration du Territoire » a été exécuté en 2020 dans un contexte marqué par la pandémie du coronavirus et la persistance de menaces à la paix et à la sécurité dans plusieurs régions du pays, notamment dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest.

La crise sanitaire a amené les pouvoirs publics à adopter certaines mesures notamment la fermeture des frontières, l'interdiction des grands regroupements. Toutes choses qui ont eu un impact sur la réalisation de certaines activités.

2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Dans le cadre du programme 092 « **Modernisation de l'administration du territoire** », les activités majeures ci-après ont été menées :

En matière d'administration du territoire, on peut relever, entre autres, les réunions préparatoires relatives au règlement du litige de limites entre les Arrondissements de Mintom dans le Département du Dja-et-Lobo et de Ngoyla dans le Département du Haut-Nyong.

En ce qui concerne les chefferies traditionnelles, l'actualisation de la base documentaire des chefs et chefferies traditionnels a été effectuée dans le cadre des préparatifs inhérents aux élections des Conseillers Régionaux.

Pour ce qui est de l'optimisation des capacités opérationnelles des Autorités Administratives, certains services et résidences des Autorités Administratives ont été réhabilités et/ou équipés.

Dans le domaine de la sécurisation des frontières, il s'est tenu la session de concertation Cameroun-Congo relative à la démarcation de la frontière commune, ainsi que la finalisation et validation du deuxième Rapport sur l'état des frontières internationales du Cameroun.

Des réunions de coordination des activités des services déconcentrés de l'Etat ont été régulièrement tenues par les Autorités Administratives et les rapports transmis aux services centraux. /-

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	38.25%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	85 %	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 215 084 201	CP 11 135 514 201
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 981 366 485	Ecart CP 981 366 485
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 236 770 161	CP 7 542 210 108
TAUX DE CONSOMMATION	67,43 %	67,73 %
JUSTIFICATION DU		

<p>RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES</p>	<p>La cible n'a pas été atteinte pour plus d'une raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réajustement des crédits alloués (collectif budgétaire, LFR), qui ne permettait plus la réalisation des projets de constructions prévus en 2020 ; - les lenteurs observées dans la réalisation de certains projets ; - Infrastructures lancées en 2018 et réceptionnées (provisoirement) en 2020 : - quatre (04) résidences de sous--préfets : Bangou, Bazou, Ntui, Nkongsamba. - Bâtiments réfectionnés en 2020 : 0. - Constructions lancées en 2020 : quatorze (14), dont quatre (04) pluriannuelles : sous-préfectures (Nguélémdougou, Bafoussam 1^{er}, Dibamba, Santchou, Batié, Ngomedzap, Meyomessi) ; résidences de sous-préfets (Ebolowa 1^{er}, Taïbong, Efulan (Sud)) ; préfectures (Ngaoundéré, Tignere, Nkongsamba) ; résidence de préfet (Tibati).
<p>PERSPECTIVES 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - la poursuite des travaux de construction des bureaux et résidences des Autorités Administratives et leur équipement ; - l'amélioration du système de la comptabilité-matières en ce qui concerne les aspects relatifs à la comptabilité patrimoniale, dont l'entrée en vigueur sera effective dès 2022, ce qui induit notamment : l'organisation de missions de collecte des données sur le patrimoine mobilier et immobilier du MINAT ; et la mise en place desdites données dans l'application dédiée (PROBMIS) ; - l'opérationnalisation plus rapide des infrastructures préfectorales, à travers la conception des projets en lots complémentaires (construction + équipement) ; - la poursuite de la mise à jour du fichier des chefferies et chefs traditionnels, en lien avec l'assainissement du fichier solde du MINFI ; <p>le renforcement de la prise en charge des problématiques liées aux frontières.</p>

2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 GESTION DU TERRITOIRE

- le litige de limite entre les Groupements Bamougoum et Bameka, au niveau du village Bassang n'a pas été réglé en 2020 du fait de la pandémie de coronavirus ;

- il y a lieu de relever que la performance de cette action se mesure à travers le nombre de litiges réglés par an. Toutefois, plusieurs autres activités avec d'importants volumes de crédits à l'instar des tournées des autorités administratives ont été menées avec succès.

OBJECTIF	Assurer une maîtrise optimale du territoire national							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de litiges réglés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 0	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		5.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		0						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	7 246 326 228	7 246 326 228	6 129 808 962	6 129 808 962	5 412 952 295	5 238 868 242	88,3 %	85,47 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Les limites, pour la plupart naturelles, entre les unités administratives et de commandement traditionnel, ne sont pas toujours bien matérialisées et se trouvent régulièrement altérées sous l'effet des changements climatiques.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Les réunions préparatoires au règlement du litige de limite entre les Groupements Bamougoum et Bameka, au niveau du village Bassang							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>- le litige de limite entre les Groupements Bamougoum et Bameka, au niveau du village Bassang n'a pas été réglé en 2020 du fait de la pandémie de coronavirus ;</p> <p>-il y a lieu de relever que la performance de cette action se mesure à travers le nombre de litiges réglés par an. Toutefois, plusieurs autres activités avec d'importants volumes de crédits à l'instar des tournées des autorités administratives ont été menées avec succès.</p>							
Perspectives 2021	<p>- nécessité pour le programme de développer une stratégie de prévention des litiges sur les limites intérieures entre unités administratives, car au rythme actuel d'apparition des litiges (plus d'une dizaine par an), la stratégie réactive de résolution d'un ou deux litiges par an ne saurait être efficace ;</p> <p>- révision des textes réglementaires régissant le règlement litiges entre unités administratives et de commandement traditionnel, en prévoyant une déconcentration plus accentuée.</p>							

Action 03 REVALORISATION DE LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE

Les ressources disponibles ont permis d'effectuer une pré-collecte (un fichier de pré-collecte disponible) qui a facilité l'organisation et le déroulement des élections au terme desquelles aucune contestation d'ordre technique n'a été relevée.

OBJECTIF	Accroître le niveau d'encadrement des populations							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de chefs traditionnels recensé par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 111,2%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		12000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		13345					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	15 100 219	15 100 219	10 500 000	10 500 000	10 050 000	10 050 000	95,71 %	95,71 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	En prélude à l'organisation des élections locales devant aboutir à la mise sur pieds de conseils régionaux, la nécessité de disposer d'un fichier des chefs et chefferies traditionnels est apparue comme un impératif pour permettre à ces derniers d'avoir une certaine légitimité, pour prendre part à cette échéance.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - assainissement de la base documentaire des chefferies et chefs traditionnels ayant abouti à leur dénombrement ; - élaboration d'un fichier des chefferies et chefs traditionnels. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les ressources disponibles ont permis d'effectuer une pré-collecte (un fichier de pré-collecte disponible) qui a facilité l'organisation et le déroulement des élections au terme desquelles aucune contestation d'ordre technique n'a été relevée.							
Perspectives 2021	Mettre en place un cadre de réflexion et de concertation sur l'état des lieux et les perspectives de réforme de la chefferie traditionnelle.							

Action 04 OPTIMISATION DES CAPACITES OPERATIONNELLES DES AUTORITES ADMINISTRATIVES

Le collectif budgétaire.

OBJECTIF	Améliorer l'efficacité opérationnelle des Autorités Administratives							
Indicateur	Intitulé:	Proportion d'Autorités Administratives disposant des infrastructures et équipements adéquats					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 85%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	25.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	46,75%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 488 570 000	1 409 000 000	2 628 321 000	1 548 751 000	1 057 552 824	966 938 824	40,23 %	62,43 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - accroissement des besoins dans le commandement territorial avec la nomination des 3èmes Adjoints Préfectoraux et des Adjoints aux Sous-préfets ; - faute d'avoir pris en compte l'amortissement des ouvrages existants, et considérant les failles éventuelles dans le dispositif de suivi et de contrôle des chantiers, la probabilité est forte que les bâtiments déjà construits ces 15 dernières années se dégradent rapidement. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<p>Constructions : 01 résidence Construction de la salle de banquet à la nouvelle résidence du Gouverneur de la Région du Nord-Ouest</p> <p>Constructions : 01 bureau Achèvement de la préfecture de Bafoussam</p> <p>? Equipements : 5 Résidences</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région de l'Adamaoua : résidence de l'inspecteur Général des Services Régionaux de l'Adamaoua, - Région de l'Extrême- Nord : résidence du Préfet du Mayo-Kani - Région du Sud-Ouest : résidence du Sous-Préfet de Tiko, du Préfet du Ndian, et de l'A3 de Nkambe <p>? Equipements : 02 bureaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région du Nord : équipement de la Sous-Préfecture de Garoua 2^{ème}, - Région du Centre : équipement de la Sous-Préfecture de Yaoundé 7^{ème} ; <p>? Réhabilitations : 05 bureaux réhabilités Sous-préfecture de Mbang, Service du Gouverneur Centre, Sous-Préfecture Bikok, préfecture de Limbé, réfection du circuit électrique de la Sous-Préfecture de Biyouha.</p> <p>? Réhabilitations : 06 résidences réhabilitées Résidence Préfets Nyong-et-Kéllé, Mefou-et Akono, Mfoundi, résidence Sous-Préfets de Fouban, Makenene et A2 Limbé.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le collectif budgétaire.							

Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none">- l'acquisition de nouveaux véhicules pour les autorités administratives ;- la reprise des chantiers abandonnés ;- la poursuite des chantiers en cours d'achèvement ;- la poursuite des travaux de construction, d'équipement des bureaux et résidences des Autorités Administratives, reste une priorité;<ul style="list-style-type: none">- la nécessité de mettre en place une comptabilité du patrimoine rigoureuse axée sur un système de priorisation, assortie d'une application informatique pour le suivi des infrastructures de la préfectorale.
-------------------	---

Action 08 COORDINATION DES ACTIVITES DES SERVICES DECONCENTRES DE L'ETAT

- les activités liées au fonctionnement des services préfectoraux et certaines sessions de Réunions de Coordination Administratives ne se sont pas tenues. Ceci pourrait expliquer le faible taux de réalisation de l'indicateur ;

- les autorités exerçant dans les zones d'insécurité ne remplissent pas pleinement leurs activités.

OBJECTIF	Assurer le suivi-évaluation des services de l'État, en vue d'une mise en œuvre optimale des projets gouvernementaux.							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de rapports des tenues des sessions des Réunions de Coordination Administrative (RCA) disponible par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 1%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	1962.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	4572.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	35%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 446 454 239	3 446 454 239	3 446 454 239	3 446 454 239	1 755 765 042	1 326 353 042	50,94 %	38,48 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la situation sécuritaire précaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - l'insécurité liée aux actions de la secte terroriste Boko Haram dans la Région de l'Extrême-Nord ; - la persistance de l'insécurité dans les zones frontalières des Régions de l'Est et de l'Extrême-Nord et dans les pays voisins (Tchad, Centrafrique...) ; - la préparation du double scrutin législatif et municipal et les élections régionales. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	Tenue des Réunions de Coordination Administrative aux niveaux régional et départemental							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - les activités liées au fonctionnement des services préfectoraux et certaines sessions de Réunions de Coordination; - Administratives ne se sont pas tenues. Ceci pourrait expliquer le faible taux de réalisation de l'indicateur ; - les autorités exerçant dans les zones d'insécurité ne remplissent pas pleinement leurs activités. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - élaborer le projet de texte instituant les Réunions de coordination administrative ; - multiplier les réunions de coordination administrative (RCA) comme instances de coordination de l'action administrative locale; - prévoir un mécanisme de contrôle et de Suivi des activités de crédits délégués. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.2. PROGRAMME 093

SECURITE ET GESTION DES LIBERTES PUBLIQUES

Responsable du programme

ISSANDA ISSANDA ALAIN SALOMON

2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le Programme intitulé « Sécurité et gestion des libertés publiques », a été mis en place en 2019 suite à l'éclatement de l'ex-Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD), afin d'optimiser l'action publique du MINAT, dans les domaines se rapportant à la sécurité publique et privée d'une part, et à l'encadrement des libertés publiques, d'autre part.

En effet, le Ministère de l'Administration Territoriale (MINAT) ayant été responsabilisé en ce qui concerne le maintien de l'ordre public (cf. décret n°2019/030 du 23 janvier 2019 portant organisation du MINAT), les actions y afférentes et leur prise en charge budgétaire sont attendues sur ce pilier véritablement régalien. Les principales actions de ce programme concernent :

- ¾ le contrôle de la circulation des armes ;
- ¾ le suivi des activités privées de gardiennage ;
- ¾ la régulation et l'encadrement des libertés publiques ;
- ¾ l'assainissement du secteur des jeux ;
- ¾ la gestion du renseignement prévisionnel et le suivi des questions sécuritaires.

Ce programme a pour objectif de garantir la sécurité de l'Etat et l'exercice des libertés, à travers notamment le renforcement des actions de préservation et de gestion efficace des libertés publiques et l'intensification des activités de collecte, de recoupement et d'analyse du renseignement prévisionnel.

Cet objectif ainsi défini est arrimé au Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), au niveau du chapitre 5.1./ Gouvernance et Etat de droit, où la sécurité publique apparaît comme une condition de la promotion des investissements, et le gage d'une croissance économique durable. Par ailleurs rentre dorénavant dans le cadre du quatrième pilier de la Stratégie Nationale de Développement (SND).

Le programme, doté en 2020 d'une enveloppe de 5,8 milliards de FCFA (en AE et en CP), le tout en budget de fonctionnement, est apprécié dans sa mise en œuvre, à travers le « nombre de rapports transmis par an », particulièrement ici au cours de l'exercice 2020.

OBJECTIF	Garantir la sécurité de l'Etat et l'exercice des libertés	
Indicateur	Intitulé:	Nombre rapports des activés transmis par an
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	154.0
	Année de référence:	2019
	Valeur Cible	251.0
	Année cible:	2022

ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES Action 02: SUIVI DES ACTIVITES DES SOCIETES PRIVEES DE GARDIENNAGE Action 03: REGULATION ET ENCADREMENT DE L'EXERCICE DES LIBERTES PUBLIQUES Action 04: ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DES JEUX Action 05: GESTION DU RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL ET SUIVI DES QUESTIONS SECURITAIRES	
DOTATIONS INITIALES	AE 5 853 668 477	CP 5 853 668 477
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ISSANDA ISSANDA ALAIN SALOMON,	

2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

L'année 2020 a été marquée par des tensions multiformes et la survenue de la pandémie de la COVID-19, qui ont eu un impact particulier sur les activités socioéconomiques d'une part, et ont accentué les défis sécuritaires à relever, d'autre part. Ainsi, le Programme 093 s'est déployé dans un environnement dominé notamment par :

- ¾ la poursuite de la crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ;
- ¾ la persistance des attaques du groupe terroriste « Boko Haram » dans la Région de l'Extrême-Nord ;
- ¾ la continuation du phénomène des enlèvements assortis de demande de rançons dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est ;
- ¾ l'instabilité à la frontière avec la République Centrafricaine (RCA) ;
- ¾ la mise en œuvre des mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie de la Covid-19 ;
- ¾ la révision à la baisse des lignes budgétaires par la Loi de Finance Rectificative.

2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Dans ce programme qui comporte six (06) actions, l'action 6: Suivi des questions électorales et des partis politiques, identifiée comme non-prioritaire n'a pas reçu d'allocation budgétaire. La performance globale de ce programme ne sera donc appréciée qu'en considérant les cinq (05) actions budgétisées, à savoir : le contrôle de la circulation des armes, le suivi des activités des sociétés privées de gardiennage, la régulation et l'encadrement de l'exercice des libertés publiques, l'assainissement du secteur des jeux et la gestion du renseignement prévisionnel.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	85 rapports produits	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	55,19%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 5 192 261 393	CP 5 192 261 393
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 661 407 084	Ecart CP 661 407 084
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 4 972 235 793	CP 4 900 112 993
TAUX DE CONSOMMATION	95,76 %	94,37 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>- Justification des résultats : Plusieurs rapports sur le renseignement ont été élaborés et portés à l'attention de la haute hiérarchie, sans pour autant avoir été signés et transmis. Ces derniers qui représentent plus d'une centaine n'ont pas été pris en compte dans les statistiques ;</p> <p>- Utilisation des ressources : sur les cinq (05) actions budgétisées du programme, quatre (04) ont consommé 100% des ressources allouées et la 5^{ème} action (gestion du renseignement prévisionnel) n'a consommé que 35,54% de ses ressources.</p>	
PERSPECTIVES 2021	Capitaliser tous les rapports élaborés à la DAP et à la DOT s'agissant de la situation sécuritaire.	

2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 CONTROLE DE LA CIRCULATION DES ARMES

- Justification des résultats :

? l'intitulé de l'indicateur de cette action a été introduit en 2020, raison pour laquelle la valeur de référence est à 00 ;

? la valeur de l'indicateur estimée à 345% pour cette action pourrait traduire plusieurs réalités distinctes ;

o la cible fixée pourrait avoir été sous-estimée dès le départ ;

o la demande des citoyens en autorisations de port/achat d'armes serait en augmentation drastique du fait de l'accroissement du sentiment d'insécurité dans certaines régions ;

en ce qui concerne les raisons de la contreperformance de l'action 1. Il importe de relever que nous avons adopté une approche globalisante au sujet du contrôle des armes sur l'étendue du territoire national, alors qu'il n'existe pas à ce jour de fichier national des détenteurs d'armes de 4^{ème} et de 5^{ème} catégories. Et, nous devons travailler pour une meilleure synergie entre le MINAT et les armureries, en mettant en place un système informatisé de centralisation des données relatives aux armes et détenteurs d'armes des catégories susmentionnées et faire partie de la plateforme GUCE (Guichet Unique Central) pour la maîtrise des importations.

OBJECTIF	Maîtriser la circulation des armes							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'autorisations d'achat d'armes délivrés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 345%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		60.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		207					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	5 316 797 194	5 316 797 194	4 694 501 393	4 694 501 393	4 694 501 393	4 694 501 393	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - prolifération de la circulation des armes, notamment la circulation des armes de 4^{ème} et de 5^{ème} catégories ; - assainissement du secteur délicat de la vente des armes et munitions, en raison de la prolifération et la circulation illicite des armes à feu de tous les calibres et de leurs munitions. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extrants)	<p>Activité 2 : Suivi des activités du secteur des armes et munitions. Extrants/Produits attendus : 00 autorisation d'achat d'armes délivrée Extrants/Produits obtenus : 207 autorisations d'achat d'armes délivrées dans les services centraux.</p>							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>- Justification des résultats :</p> <p>? l'intitulé de l'indicateur de cette action a été introduit en 2020, raison pour laquelle la valeur de référence est à 00 ;</p> <p>? la valeur de l'indicateur estimée à 345% pour cette action pourrait traduire plusieurs réalités distinctes ;</p> <p>o la cible fixée pourrait avoir été sous-estimée dès le départ ;</p> <p>o la demande des citoyens en autorisations de port/achat d'armes serait en augmentation drastique du fait de l'accroissement du sentiment d'insécurité dans certaines régions ;</p> <p>en ce qui concerne les raisons de la contreperformance de l'action 1. Il importe de relever que nous avons adopté une approche globalisante au sujet du contrôle des armes sur l'étendue du territoire national, alors qu'il n'existe pas à ce jour de fichier national des détenteurs d'armes de 4^{ème} et de 5^{ème} catégories. Et, nous devons travailler pour une meilleure synergie entre le MINAT et les armureries, en mettant en place un système informatisé de centralisation des données relatives aux armes et détenteurs d'armes des catégories susmentionnées et faire partie de la plateforme GUCE (Guichet Unique Central) pour la maîtrise des importations.</p>
<p>Perspectives 2021</p>	<p>- reformuler l'intitulé de l'indicateur de cette action afin qu'il permette d'atteindre l'objectif de l'action (on ne saurait véritablement maîtriser la circulation des armes à travers le nombre d'autorisations d'achat délivrées par an, qui n'est pas synonyme d'achat et de port effectif d'une arme) ;</p> <p>- mettre sur pied un système informatisé de collecte, d'archivage et d'actualisation des données sur les autorisations et permis de port d'armes délivrés par les services centraux du MINAT et par les services déconcentrés ;</p> <p>- réorganiser les activités et les tâches de l'action 01 comme ci-dessous:</p>

Action 02 SUIVI DES ACTIVITES DES SOCIETES PRIVEES DE GARDIENNAGE

- Justification des résultats :

L'insuffisance des ressources allouées à l'assainissement du secteur des activités privées de gardiennage n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés (seules 02 sessions de la Commission ont pu être organisées sur 04 prévues par les textes et une mission de contrôle, restreinte à la ville de Yaoundé, n'a permis de contrôler que quatorze (14) sociétés privées de gardiennage sur soixante-trois (63) prévues).

- Utilisation des ressources :

La Loi de Finance Rectificative ayant causé une diminution du budget de plus de 50%. Moins de sessions de la Commission ont été organisées et peu de sociétés privées de gardiennage ont été contrôlées avec l'ensemble des ressources disponibles.

OBJECTIF	Maîtriser les activités des sociétés privées de gardiennage							
Indicateur	Intitulé:	Taux des sociétés privées de gardiennage contrôlées par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 22,2%	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	100.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	14						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	20 585 142	20 585 142	20 575 000	20 575 000	20 575 000	20 575 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - taux de conformité à la loi relativement faible dans le secteur de la sécurité privée, du fait d'une augmentation exponentielle en demandes d'agrément, largement supérieure au rythme de délivrance (prolifération des sociétés privées de gardiennage non agréées) ; - secteur à fort potentiel d'emploi, notamment auprès de la main d'œuvre peu qualifiée ; - nécessité pour l'Etat d'assainir ce secteur, tout en protégeant les emplois ; - la demande de plus en plus forte en agents de sécurité privée ; - la non-collaboration de certains promoteurs de sociétés privées de gardiennage ; - la localisation difficile de certaines sociétés privées de gardiennage clandestines, - la pandémie de la COVID-19 ; la réduction des lignes budgétaires par la Loi de Finance Rectificative.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<p>Activité 1 : Organisation de deux (02) sessions de la Commission chargée de l'examen des dossiers de demandes d'agrément des sociétés privées de gardiennage</p> <p>Activité 2 : suivi des activités privées de gardiennage : 14 sociétés contrôlées sur 63 prévues, pour un taux d'efficacité de 22,2%.</p>							

<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>- Justification des résultats : L'insuffisance des ressources allouées à l'assainissement du secteur des activités privées de gardiennage n'a pas permis d'atteindre les objectifs fixés (seules 02 sessions de la Commission ont pu être organisées sur 04 prévues par les textes et une mission de contrôle, restreinte à la ville de Yaoundé, n'a permis de contrôler que quatorze (14) sociétés privées de gardiennage sur soixante-trois (63) prévues).</p> <p>- Utilisation des ressources : La Loi de Finance Rectificative ayant causé une diminution du budget de plus de 50%. Moins de sessions de la Commission ont été organisées et peu de sociétés privées de gardiennage ont été contrôlées avec l'ensemble des ressources disponibles.</p>
<p>Perspectives 2021</p>	<p>? Reformuler l'indicateur de l'action 2 : en lieu et place de « pourcentage », parler de « nombre » de sociétés privées de gardiennage contrôlées par an, (dont le nombre de sociétés agréées contrôlées et le nombre de sociétés en cours d'agrément contrôlées ;</p> <p>? L'action 2 et de l'activité 2 ont la même formulation à savoir « suivi des activités des sociétés privées de gardiennage » ;</p> <p>? Reformuler l'activité 2 : recensement et contrôle des sociétés privées de gardiennage (tache 1 : contrôle des sociétés agréées, tache 2 : contrôle des sociétés en cours d'agrément) ;</p> <p>S'assurer de la mise en œuvre des instructions du Président de la République contenues dans la lettre n°B103/SG/PR du 06 septembre 2017, réitérées par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, par la lettre n°B 70/d-1/SG/PM du 25 septembre 2017, relatives à la mise à la disposition de la Commission dédiée par la MINFI, dans le budget du MINAT, des crédits nécessaires pour l'organisation des descentes régulières sur le terrain.</p>

Action 03 REGULATION ET ENCADREMENT DE L'EXERCICE DES LIBERTES PUBLIQUES

- **Justification des résultats :**
- 03 ONG ont été contrôlées sur les vingt (20) prévues en 2020.
- **Utilisation des ressources :**

Avec les mesures barrières contre la COVID-19 qui ont conduit à l'annulation des pèlerinages et la réduction des lignes budgétaires par la LFR, lesquelles étaient déjà insuffisantes, ont permis d'organiser trois (03) sessions de la Commission des ONG sur quatre (04) et de contrôler quelques ONG.

OBJECTIF	Assurer le respect de la réglementation dans l'exercice des libertés							
Indicateur	Intitulé:		Pourcentage des ONG et associations contrôlées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 15%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		15%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	59 285 703	59 285 703	20 185 000	20 185 000	20 185 000	20 185 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - insécurité dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - mise en œuvre des mesures barrières édictées par le Gouvernement contre la propagation du COVID-19 ; - annulation des pèlerinages (Commission Nationale du HADJ et pèlerinages chrétiens). 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Activité 4 : organisation des sessions de la Commission chargée de l'examen des demandes d'agrément au statut d'ONG et suivi des activités des ONG</p> <p>? trois (03) sessions de la Commission technique chargée de l'étude de dossiers de demande d'agrément et de suivi des activités des ONG organisées sur quatre (04) prévues par les textes organisées ;</p> <p>trois (03) rapports de sessions produits sur quatre (04) attendus ;</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Justification des résultats : - 03 ONG ont été contrôlées sur les vingt (20) prévues en 2020. - Utilisation des ressources : <p>Avec les mesures barrières contre la COVID-19 qui ont conduit à l'annulation des pèlerinages et la réduction des lignes budgétaires par la LFR, lesquelles étaient déjà insuffisantes, ont permis d'organiser trois (03) sessions de la Commission des ONG sur quatre (04) et de contrôler quelques ONG.</p>							

Perspectives 2021	<p>Activité 3 : suivi et régulation des activités des associations autorisées</p> <p>Cette activité devrait être budgétisée afin de permettre la conduite effective des missions de contrôle :</p> <ul style="list-style-type: none">? des associations étrangères, de plus en plus nombreuses, et dont les activités qui échappent au contrôle de l'Etat, pourraient constituer une menace à la stabilité de notre pays ;? des associations religieuses, dont la complexité de leur fonctionnement, qui n'est plus à démontrer, mérite une attention particulière. <p>Activité 4 : organisation des sessions de la Commission chargée de l'examen des demandes au statut d'ONG</p> <p>Les financements alloués à cette activité devraient être revus à la hausse, afin de permettre à la Commission technique des ONG de mener à bien ses missions de suivi (04 sessions) et de contrôle des activités des ONG (sur l'étendue du territoire).</p>
-------------------	---

Action 04 ASSAINISSEMENT DU SECTEUR DES JEUX

- **Justification des résultats** : 21 établissements de jeux uniquement contrôlés en 2020 sur 87 recensés.

- **Utilisation des ressources** :

Le peu de crédits disponibles suite à la LFR n'a permis de contrôler que 21 établissements et de mettre sur pied un groupe de travail pour le suivi les activités dans secteur.

OBJECTIF	Maîtriser les activités du secteur des jeux							
Indicateur	Intitulé:	nombre de sociétés et établissements des jeux contrôlés par an					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 24,13%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	8000.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1930						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 800 438	3 800 438	3 800 000	3 800 000	3 800 000	3 800 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Pandémie de la COVID-19 ; - réduction des crédits alloués à la mise en œuvre des activités par la LFR ; - diversification des activités de jeux ; - lutte contre le blanchissement de fonds. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Activité 1 : Régulation et contrôle du secteur des jeux</p> <ul style="list-style-type: none"> ? organisation des missions de contrôle des Casinos, Paris Sportifs et Loterie publique (21 établissements contrôlés sur 87 recensés, pour une efficacité de 24,1%) ; ? production d'un rapport de mission de contrôle ; ? mise sur pied d'un Groupe de Travail par décision n° 000301/D/MINAT/SG/DAP/SDLP/SJ du 22 Août 2020 portant création d'un Groupe de Travail chargé du suivi des activités des établissements de jeux ; <p>élaboration de trois (03) comptes rendus des travaux du Groupe de travail et production de toute la documentation nécessaire à la bonne tenue de la mission.</p>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Justification des résultats : 21 établissements de jeux uniquement contrôlés en 2020 sur 87 recensés. - Utilisation des ressources : <p>Le peu de crédits disponibles suite à la LFR n'a permis de contrôler que 21 établissements et de mettre sur pied un groupe de travail pour le suivi les activités dans secteur.</p>							
Perspectives 2021	Elaboration d'une cartographie nationale des établissements des jeux (recenser les acteurs, les pratiques, les modalités et assurer leur suivi).							

Action 05 GESTION DU RENSEIGNEMENT PREVISIONNEL ET SUIVI DES QUESTIONS SECURITAIRES

- Justification des résultats :

? **Plusieurs BRQ produits** n'ont pas été comptabilisés ici parce qu'ils n'ont pas été pris la haute hiérarchie ;

Les rapports quotidiens et hebdomadaires sur la synthèse de la situation sociopolitique et sécuritaire, également produits par la DAP sous le régime de la confidentialité, n'ont pas été capitalisés.

OBJECTIF	Anticiper sur toute forme de menaces							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 35%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		200.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		70					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	453 200 000	453 200 000	453 200 000	453 200 000	233 174 400	161 051 600	51,45 %	35,54 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - crise sociopolitique dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest ; - menace terroriste de « Boko Haram » dans la Région de l'Extrême-Nord ; - enlèvements et demandes de rançons dans les Régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Est ; - instabilité au niveau de la frontière avec la République Centrafricaine (RCA) ; - la mise en œuvre des mesures gouvernementales de lutte contre la pandémie de la COVID-19 ; - postures insurrectionnelles promues par certains partis politique ; - la révision à la baisse des lignes budgétaires par la LFR. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration des BRQ ; - production des fiches de synthèse politico-sécuritaire hebdomadaires ; - appui aux autorités administratives dans le cadre du renseignement prévisionnel. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - Justification des résultats : ? Plusieurs BRQ produits n'ont pas été comptabilisés ici parce qu'ils n'ont pas été pris la haute hiérarchie ; Les rapports quotidiens et hebdomadaires sur la synthèse de la situation sociopolitique et sécuritaire, également produits par la DAP sous le régime de la confidentialité, n'ont pas été capitalisés. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser les lignes budgétaires afin de permettre au responsable du programme de gérer et de rendre compte de toutes les actions de son programme ; - Moderniser les mécanismes d'information pour la transmission efficace des informations (le système du FAX ayant montré ses limites). 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.3. PROGRAMME 094

DÉVELOPPEMENT DU DISPOSITIF NATIONAL DE PROTECTION
CIVILE

Responsable du programme

YAP MARIATOU

2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

La protection civile figurait déjà au rang des axes prioritaires du chapitre de la Gouvernance et de la Gestion Stratégique de l'Etat tel qu'indiqué dans le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE), lequel viatique, sur la période 2009-2019, constituait le premier phasage de l'opérationnalisation de la Vision 2035 du Cameroun. Dans ce domaine d'activités névralgiques qui incombent au premier chef au Ministère de l'Administration Territoriale, il est question de garantir la préservation du patrimoine national face aux dangers et menaces associés, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de la réglementation et des normes en matière de prévention des risques, de gestion des catastrophes et des calamités naturelles, en liaison avec les autres administrations concernées ainsi que la coordination des actions nationales et internationales en cas de catastrophe naturelle.

Le programme Développement du Dispositif National de Protection Civile, qui s'appuie sur ces orientations, a pour objectif d'améliorer la protection des personnes, des biens et de l'environnement face aux risques, catastrophes et leurs effets. Pour atteindre cet objectif, quatre (04) actions ont été retenues. Un point d'orgue sera porté sur la révision du cadre juridique et institutionnel de la protection civile via la mise en place des unités territoriales de la protection civile, la poursuite des actions d'assistance humanitaire en perspective de la réintégration des réfugiés et déplacés internes, voire les actions de réhabilitation dans certaines localités naguères sinistrées.

Ce programme était crédité au total de 3,5 milliards de FCFA en dotation initiale, et 3,1 milliards de FCFA en dotation révisée (AE et CP).

OBJECTIF	Renforcer la résilience face aux catastrophes	
Indicateur	Intitulé:	Nombre de départements disposant des Plans d'Organisation de Secours (ORSEC)
	Unité de mesure	nb
	Valeur de référence:	17.0
	Année de référence:	2018
	Valeur Cible Année cible:	43.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES. Action 02: PRÉPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE Action 04: COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT Action 05: GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 565 534 791	CP 3 565 534 791
RESPONSABLE DU PROGRAMME	YAP MARIATOU,	

2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Dans le domaine de la protection civile en 2020, le Cameroun a été fortement impacté par l'irruption de la pandémie de la COVID-19.

Face à cette situation et compte tenu des capacités embryonnaires du dispositif national de réponse, il s'est agi de placer l'Homme au cœur des préoccupations à travers la valorisation des actions visant la culture de la résilience.

Au demeurant et en s'appuyant sur les quatre phases de la protection civile que sont la prévention, la préparation, l'intervention et la réhabilitation, le programme 094 s'est attelé à accompagner le relèvement dans les zones sinistrées, malgré le climat d'austérité ambiant. Un accent a également été mis sur le renforcement des capacités de réponse des acteurs de la protection civile aux niveaux national et local.

2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	18 plans ORSEC(Réalisation de l'Exercice zero)	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	54,54%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 142 303 579	CP 3 142 303 579
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 423 231 212	Ecart CP 423 231 212
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 3 142 303 579	CP 3 142 303 579
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>La faible performance observée est dû à la non budgétisation depuis 2019 de certaines activités phares dudit programme notamment l'élaboration des plans ORSEC et plans d'urgence, la cartographie des zones à risques qui sont des outils de prévention et de préparation à la réponse aux catastrophes.</p> <p>Toutefois, plusieurs activités de relèvement, soutenues par le don spécial du Chef de l'Etat ont été conduites au cours de l'année en revue et ont permis de renforcer la résilience des populations sinistrées à travers le territoire national</p>	

PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none">- l'opérationnalisation du système informatique de gestion des données sur les risques et les catastrophes, à travers l'acquisition des serveurs nécessaires à la mise en ligne de l'application "CRISYS" et la formation des différents points focaux à son utilisation ;- l'opérationnalisation du Centre National des Opérations d'Urgence basé à Ekounou ;- l'accélération de la mise en place des Unités Territoriales de Protection Civile ;- la finalisation de la Stratégie Nationale de Réduction de Risques de Catastrophes, élaborée en 2020 en coopération avec la CEEAC, ledit document devant préciser clairement la vision globale et les référentiels à développer à toutes les échelles de l'organisation administrative dans le cadre du développement du dispositif national de protection civile ;- la poursuite des travaux relatifs à la réforme du système national de protection civile, conformément aux Très hautes instructions de Monsieur le Président de la République ;- la relance de la phase II du Programme National de Sécurisation et de Réhabilitation du Lac Nyos dont la suite de son parachèvement ainsi que l'exécution des autres composantes de ce vaste chantier tablent sur une prévision budgétaire estimée à 21 milliards 631 millions de F CFA, conformément aux indications de son nouveau document programme ;- l'accompagnement des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) dans l'élaboration de leurs plans spécifiques de prévention des risques et d'intervention d'urgence en situation de catastrophe;- la poursuite du processus d'élaboration des plans ORSEC;<ul style="list-style-type: none">- le renforcement de la coopération nationale et internationale en matière de protection civile.
----------------------	--

2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 PRÉVENTION DES RISQUES DE CATASTROPHES.

L'objectif était de réduire les cas de survenue des catastrophes. A l'observation, seule la Journée Mondiale de la Protection Civile (JMPC), célébrée le 1^{er} mars 2020 sous le thème : « la protection civile, pour un secouriste dans chaque foyer », a pu être organisée. Il convient de signaler que les ressources financières y afférentes, prévues pour la célébration des deux journées (JMPC et JIPC), sont en fait destinées aux indemnités spécifiques accordées aux acteurs impliqués dans l'organisation des activités. Aussi, il serait souhaitable d'inscrire des fonds conséquents destinés à la prise en charge des activités identifiées permettant de couvrir l'ensemble du territoire national.

OBJECTIF	Développer les mécanismes de prévision, de sensibilisation et d'informations sur les risques de catastrophe							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'activités de prévention menées par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		3					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	17 966 680	17 966 680	17 964 999	17 964 999	17 964 999	17 964 999	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la crise sanitaire en cours ; - les déplacements forcés de populations du fait de la situation sécuritaire dans les Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest ; - la violence dans les milieux scolaires et l'incivisme des populations quant au respect des règles élémentaires de sécurité ; - la résurgence des inondations et de glissements de terrain mortels ; - la recrudescence des accidents de circulation routière avec comme corolaire de nombreux décès. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<p>Les activités majeures réalisées au cours de l'année 2020 sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la célébration de la Journée Mondiale de la Protection Civile le 1^{er} mars 2020 sous le thème : « la Protection Civile pour un secouriste dans chaque foyer », marquée par la présentation officielle du Rapport Annuel d'activités 2019 de la Direction de la Protection Civile (DPC) ; - la formation de certaines communautés hôtes installées dans la ville (quelle ville ?) aux gestes de premiers secours ainsi que la remise d'une importante assistance humanitaire à 100 familles de Déplacés Internes des Régions du Nord-ouest et du Sud-ouest résidant à Yaoundé ; - la campagne de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 dans la ville de Yaoundé et ses environs. 							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'objectif était de réduire les cas de survenue des catastrophes. A l'observation, seule la Journée Mondiale de la Protection Civile (JMPC), célébrée le 1 ^{er} mars 2020 sous le thème : « la protection civile, pour un secouriste dans chaque foyer », a pu être organisée. Il convient de signaler que les ressources financières y afférentes, prévues pour la célébration des deux journées (JMPC et JIPC), sont en fait destinées aux indemnités spécifiques accordées aux acteurs impliqués dans l'organisation des activités. Aussi, il serait souhaitable d'inscrire des fonds conséquents destinés à la prise en charge des activités identifiées permettant de couvrir l'ensemble du territoire national.
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer les partenaires dans l'organisation des activités marquant les célébrations des journées concernées ; - animation des programmes médiatiques de formation et d'information sur les risques de catastrophes; - intensification des activités de sensibilisation sur les risques de catastrophes ; <ul style="list-style-type: none"> - opérationnalisation de la base des données sur les risques, les pertes et dommages liés aux catastrophes.

Action 02 PREPARATION DE LA REPONSE AUX SITUATIONS D'URGENCE

- le résultat ainsi obtenu se justifie par une faible allocation des ressources financières y relatives ;
- les ressources allouées ont permis d'acquérir le matériel devant faciliter la collecte des données en vue de la révision du Plan National de Contingence ;
 - pour une mise en œuvre plus efficace de cette action, une dotation financière plus importante mériterait d'être allouée en vue d'atteindre les objectifs visés.

OBJECTIF	Renforcer les capacités de réponses aux situations d'urgences							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des plans d'urgence élaborés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 33,3%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		22.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		10%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	3 820 000	3 820 000	3 820 000	3 820 000	3 820 000	3 820 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - le caractère embryonnaire des outils de réponse aux crises; - la non budgétisation d'un certain nombre d'activités (élaboration des Plans d'Organisation des Secours, élaboration de la cartographie des zones à risques, organisation d'exercices de simulation, révision du Plan National de Contingence et renforcement des capacités des acteurs de la Protection civile) n'a pas facilité la mise en œuvre efficace de cette importante action dans le cadre de la gestion efficiente des situations d'urgence. 							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	La collecte des données en vue de la révision du Plan National de Contingence (PNC)							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - le résultat ainsi obtenu se justifie par une faible allocation des ressources financières y relatives ; - les ressources allouées ont permis d'acquérir le matériel devant faciliter la collecte des données en vue de la révision du Plan National de Contingence ; <ul style="list-style-type: none"> - pour une mise en œuvre plus efficace de cette action, une dotation financière plus importante mériterait d'être allouée en vue d'atteindre les objectifs visés. 							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - poursuite de l'élaboration des Plans d'Organisation des Secours (ORSEC) ; - mise en place et suivi des activités des Unités Territoriales de Protection Civile ; - opérationnalisation du Centre National des Opérations d'Urgence (CNOU) ; - accompagnement des CTD à l'élaboration et au suivi de leurs plans spécifiques de gestion des risques de catastrophes ; - opérationnalisation de la Plateforme Nationale de Réduction des Risques de Catastrophes ; - intensification des sessions de formation à l'intention des acteurs de la protection civile. 							

Action 04 COORDINATION DE LA REPONSE HUMANITAIRE ET RELEVEMENT

L'année 2020 a particulièrement été perturbée par l'irruption de la pandémie de la COVID-19, couplée à la recrudescence d'autres situations d'urgence à l'instar des inondations et des glissements de terrain qui ont nécessité des actions fortes. En outre, le Plan d'Assistance Humanitaire spécifique au profit des victimes de la situation dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'est également poursuivi en 2020 avec des vastes campagnes de distribution au profit des déplacés internes dans diverses localités du pays.

OBJECTIF	Assurer le déroulement harmonieux des interventions et le relèvement post-catastrophe							
Indicateur	Intitulé:		Proportion des rapports de gestion des catastrophes et des plans de relèvement produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 62,5%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		75.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		50%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	2 015 160 000	2 015 160 000	1 615 160 000	1 615 160 000	1 615 160 000	1 615 160 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - la crise sanitaire en cours ; - la recrudescence des inondations et glissements de terrain enregistrés dans plusieurs localités du pays, avec à la clé de nombreux sinistrés ; - la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'Assistance Humanitaire d'Urgence dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, avec des vastes campagnes de distribution des denrées alimentaires et de matériels de couchage à de nombreuses familles à AKWAYA (700 familles) et à EBEBDA (100 familles) ; 							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - tenue d'une quinzaine de rencontres entre mars et juillet 2020, à l'effet de plancher sur les différents défis induits par la situation des réfugiés au Cameroun notamment les modalités de relance et d'accompagnement du processus de rapatriement de ces derniers dans le cadre des Accords Tripartites en vigueur ; - remise d'une assistance humanitaire à 200 familles suite aux graves inondations survenues dans la localité de Santchou, Région de l'Ouest ; - distribution d'importantes quantités de kits de protection (masques, gants et gels hydro alcooliques) aux administrations ainsi qu'aux institutions de formations publiques et privées relevant du secteur éducatif en marge de la reprise des cours pour le compte du second trimestre ; - distribution de l'assistance humanitaire à près de 2 000 sinistrés dans la Région de l'Extrême-nord (Maroua 1^{er}, Maroua 2^{ème}, Maroua 3^{ème}, Bogo et Pette dans le Diamaré, de Moulvoudaye dans le Mayo-Kani, de Waza dans le Logone et Chari ainsi que de Maga et Kaïkaï dans le Mayo-Danay) suite aux inondations survenues de ce côté entre août et septembre 2020 ; - distribution de l'assistance humanitaire en faveur de 600 familles dans les cinq (05) Arrondissements de Douala, y compris les associations de mototaxis de la ville, consécutive aux graves inondations enregistrées de ce côté; - suivi des activités du Programme National de Sécurisation et de Réhabilitation du Lac Nyos. Au cours de l'année 2020, les activités ont été marquées par la tenue le 20 janvier d'une session extraordinaire du Comité de Pilotage dudit programme dans l'optique d'intéresser les potentiels partenaires à son financement d'une part, et le déploiement du 20 au 24 septembre d'une mission interdisciplinaire d'évaluation en perspective de la mise en place à Bamenda d'un dispositif de télésurveillance du site du Lac Nyos, d'autre part ; - renforcement du plateau technique de certaines structures hospitalières (Meyomessala, Sangmélina, Ebolowa, Foumban, Nkonsamba et Bamenda) entre mai et juillet 2020 dans le cadre de la lutte contre la covid 19 ; - distribution d'importants stocks d'équipements médicaux et matériels de protection (masques, gels hydro alcooliques, tests rapides, respirateurs, gants, savons, seaux à robinets, etc...) au profit de 360 Arrondissements dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus ; - distributions d'importantes cargaisons humanitaires au profit de nombreuses Personnes Déplacées Internes (PDI) sur l'ensemble du territoire national.
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)</p>	<p>L'année 2020 a particulièrement été perturbée par l'irruption de la pandémie de la COVID-19, couplée à la recrudescence d'autres situations d'urgence à l'instar des inondations et des glissements de terrain qui ont nécessité des actions fortes. En outre, le Plan d'Assistance Humanitaire spécifique au profit des victimes de la situation dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest s'est également poursuivi en 2020 avec des vastes campagnes de distribution au profit des déplacés internes dans diverses localités du pays.</p>
<p>Perspectives 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> - renforcer l'assistance gouvernementale aux victimes des catastrophes et calamités naturelles ; - poursuivre les opérations de rapatriement volontaire des réfugiés vers leurs pays d'origine.

Action 05 GESTION DES INFORMATIONS SUR LES RISQUES ET CATASTROPHES

La valeur est restée stable en raison de la non budgétisation de l'équipement des points focaux de l'ONR cible de 10 départements n'a pas été atteinte en raison de la budgétisation d'une seule étape du processus à savoir le développement du logiciel qui a néanmoins été implémenté dans le Département du Mfoundi. La seconde étape dudit processus est consacrée à l'opérationnalisation du système de collecte à travers la mise en réseau des points focaux des Départements avec l'ONR. Celle-ci se poursuivra en 2021.

OBJECTIF	Assurer la collecte, le traitement, le stockage et la diffusion des informations sur les risques de catastrophes et leurs impacts							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de dispositifs opérationnels de collecte de données sur les risques et catastrophes au niveau territorial					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 10%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2017						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	1						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 528 588 111	1 528 588 111	1 505 358 580	1 505 358 580	1 505 358 580	1 505 358 580	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> -la survenance de la pandémie de la COVID-19 ; -la recrudescence des inondations et glissements de terrain ; -les changements climatiques et leurs effets. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	Tenue de deux sessions de coordination de l'Observatoire National des Risques (ONR) les 15 et 16 janvier 2020 portant, d'une part, sur la collecte des données en vue de l'élaboration du rapport annuel 2019 de la protection civile, et, d'autre part, sur l'imprégnation au dispositif de collecte numérique des données, moyennant l'application CRISYS (Cameroon Risk Information System) en cours d'opérationnalisation au MINAT depuis 2019 ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La valeur est restée stable en raison de la non budgétisation de l'équipement des points focaux de l'ONR cible de 10 départements n'a pas été atteinte en raison de la budgétisation d'une seule étape du processus à savoir le développement du logiciel qui a néanmoins été implémenté dans le Département du Mfoundi. La seconde étape dudit processus est consacrée à l'opérationnalisation du système de collecte à travers la mise en réseau des points focaux des Départements avec l'ONR. Celle-ci se poursuivra en 2021.							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> -la finalisation de l'opérationnalisation de l'application CRISYS ; -la réhabilitation de la salle serveur devant héberger l'application CRISYS ; -la formation des différents points focaux à l'utilisation de ladite application ; - Poursuite des sessions de l'ONR ; - Production des bulletins conjoncturels sur les risques de catastrophes. 							

2020

RAPPORT ANNUEL
DE PERFORMANCE

2.4. PROGRAMME 095

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DANS LE
SOUS-SECTEUR ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Responsable du programme

ESSOMBA PIERRE

2.4.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif poursuivi par le programme gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur administration du territoire est d'Améliorer la coordination des services et d'assurer la bonne mise en œuvre des programmes au MINAT. Le programme est apprécié, dans sa mise en œuvre, à travers le Taux de réalisation des activités budgétisées au MINAT.

Il repose sur les actions ci-après :

Supervision, coordination et suivi de l'activité des structures des services centraux du MINAT;

¾ Contrôle, audit interne et promotion de la bonne Gouvernance au MINAT;

¾ Gestion des ressources humaines au MINAT;

¾ Amélioration du cadre de travail au MINAT ;

¾ Études stratégiques, planification, budgétisation et suivi-évaluation;

¾ Gestion financière et budgétaire au MINAT;

¾ Développement du système informatique et du système d'information statistique;

¾ Conseil juridique au MINAT;

¾ Renforcement de la communication institutionnelle et promotion de la pratique du bilinguisme au MINAT;

¾ Gestion des ressources documentaires.

Pour l'atteinte de ses objectifs, le programme était crédité en 2020 de 7,1 milliards de FCFA.

OBJECTIF	Améliorer la coordination des services et assurer la bonne mise en œuvre des programmes au Ministère de l'Administration Territoriale	
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités budgétisées au sein du Ministère de l'Administration Territoriale
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	93.52
	Année de référence:	2016
	Valeur Cible Année cible:	100.0 2022
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES STRUCTURES DU MINAT</p> <p>Action 02: CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINAT</p> <p>Action 03: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINAT</p> <p>Action 04: AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINAT</p> <p>Action 05: ÉTUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION</p> <p>Action 06: GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINAT</p> <p>Action 07: DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE</p> <p>Action 08: CONSEIL JURIDIQUE AU MINAT</p> <p>Action 09: RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE DU BILINGUISME AU MINAT</p> <p>Action 10: GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES</p>	

DOTATIONS INITIALES	AE 7 161 386 046	CP 7 161 386 046
RESPONSABLE DU PROGRAMME	ESSOMBA PIERRE,	

2.4.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme « Gouvernance et appui institutionnel dans le sous-secteur administration du territoire », programme support, visait l'amélioration de la coordination des services et la bonne mise en œuvre des programmes. L'atteinte de cet objectif devait se mesurer par le taux de réalisation des activités budgétisées qui doit être de 100% à la fin de chaque exercice budgétaire. Au terme de l'exercice sous revue, ce programme enregistre un résultat de 90,4%

2.4.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2020

Le programme a eu une réalisation technique de 90,4%

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	90,4%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	90,4%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 12 513 621 505	CP 12 513 621 505
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -5 352 235 459	Ecart CP -5 352 235 459
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 8 420 774 401	CP 8 420 774 401
TAUX DE CONSOMMATION	67,29 %	61,29 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Avec un niveau de consommation des crédits estimé à 67,29%, la valeur de l'indicateur du programme (taux de réalisation des activités budgétisées au MINAT) s'élève à 90,4% au terme de l'exercice 2020. Cette situation suppose un taux de réalisation technique de 90,4% car la cible au courant de la période sous rubrique était de 100%. Toutefois, cette performance reste perfectible.	
PERSPECTIVES 2021	<ul style="list-style-type: none"> - - systématisation du dialogue et du contrôle de gestion au MINAT, au niveau stratégique et opérationnel ; - - mise sur pied d'un programme de renforcement de capacités en planification stratégique et planification opérationnelle ; - - refonte du programme pour arrimage à la Stratégie Nationale de Développement ; - production des plans d'action, par structure technique ; - revision du cadre logique du programme. 	

2.4.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2020

Action 01 SUPERVISION, COORDINATION ET SUIVI DES ACTIVITES DES STRUCTURES DU MINAT

Les objectifs n'ont pas été atteints pour la plupart des activités.

OBJECTIF	Assurer la mise en œuvre effective des activités de toutes les structures du MINAT								
Indicateur	Intitulé:	Taux de réalisation des activités inscrites sur la feuille de route ministérielle						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 90,4%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2016							
	Valeur de référence:	83.3							
	Année cible:	2022							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	90,4%							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	1 448 271 625	1 448 271 625	1 484 907 462	1 484 907 462	1 462 907 462	1 462 907 462	98,52 %	98,52 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - Nombreux cas de vacances dans les différentes structures du Ministère, en rapport avec l'organigramme (décret n°2019/030 du 23 janvier 2019) ; - Faible culture interne en matière de planification opérationnelle. 								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 02/02 conférences semestrielles des Gouverneurs de Régions organisées (02 rapports disponibles) ; - Groupe de travail sur l'opérationnalisation du contrôle de Gestion mis sur pied (Compte rendu des travaux disponible) ; - 16 Tableaux de Bord de programme produits (1 TBORD par programme, et par trimestre). 								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les objectifs n'ont pas été atteints pour la plupart des activités.								
Perspectives 2021	Systématisation des plans d'action annuels dans toutes les structures internes, pour faciliter le suivi.								

Action 02 CONTROLE, AUDIT INTERNE ET PROMOTION DE LA BONNE GOUVERNANCE AU MINAT

Les crédits alloués ont permis la réalisation des objectifs fixés à 100%.

OBJECTIF	Assurer le bon fonctionnement et la performance des services							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de rapports de missions de contrôles et d'audits produits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure							
	Année de référence:		2019					
	Valeur de référence:		2.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible							
Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	54 302 559	54 302 559	54 275 998	54 275 998	54 275 998	54 275 998	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cadre de mise en œuvre des missions régaliennes de l'inspection Générale de l'Administration Territoriale							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 03 missions effectuées (Région du Centre) par les équipes de l'IGAT dans le cadre du suivi évaluation des circonscriptions administratives. (rapports de missions disponibles) ; - groupes de travail mis sur pied ; - séances de travail au MINAT avec ELECAM présidée par le MINAT ; - séances de travail à ELECAM avec IGQE ; - 02/02 sessions du Comité Ministériel de de suivi du PNG organisées ; - 01 rapport annuel 2019 des actions de Gouvernance en cours de transmission aux SPM ; - tenue des travaux de la cellule de la lutte contre la corruption ; - coordination des élections régionales du 6/12/20. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les crédits alloués ont permis la réalisation des objectifs fixés à 100%.							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - réaliser à 100% les objectifs fixés dans le plan d'action 2021 ; - revoir l'indicateur/valeur d'évaluation. 							

Action 03 GESTION DES RESSOURCES HUMAINES AU MINAT

Les formations sont en train d'être rattrapées au cours de l'exercice 2021. Les sessions se tiendront sous peu.

OBJECTIF	Améliorer la Gestion des carrières et de la solde, et renforcer les capacités des Personnels							
Indicateur	Intitulé:		Taux de couverture de la cible annuelle des formations du personnel des Services centraux et locaux (640)				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 19%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		73.4					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		19%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	4 403 133 893	4 403 133 893	9 481 710 218	9 481 710 218	5 475 279 498	5 475 279 498	57,75 %	57,75 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	----- ----- -----							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - traitement des actes de la carrière ; - assainissement du fichier solde et des personnels du MINAT (Il existe des crédits pour primes pour travaux spéciaux. La ligne des missions a été exclusivement utilisée pour cette activité. Des frais supplémentaires/additionnels sont nécessaires. Le comité d'assainissement n'a jamais bénéficié des inscriptions conséquences. Ce qui demande à être corrigé. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	-----							
Perspectives 2021	élaboration d'un plan triennal pour le triennat 2021-2023.							

Action 04 AMÉLIORATION DU CADRE DE TRAVAIL AU MINAT

La non consommation total des crédits de cette action peut se justifier par une erreur de saisie dans le cadre du BIP du MINAT. En effet, les crédits affectés pour la construction de la Sous-Préfecture de Nkongsamba auraient été inscrits sous le mauvais article par les équipes de saisie du MINEPAT.

OBJECTIF	Doter les services de ressources matérielles nécessaires à l'exécution de leurs missions							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de postes de travail équipés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		247.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		700.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		400					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	333 949 688	333 949 688	505 502 769	505 502 769	441 086 385	441 086 385	87,26 %	87,26 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - les contraintes sécuritaires ; - la COVID-19 ; - nomination des responsables de rang directorial. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - acquisition de 75 kits informatiques pour les services centraux et locaux ; - acquisition des équipements d'une valeur quarante-cinq millions trois cent mille (45 300 000) de FCFA pour les services centraux ; - aménagement des bureaux des responsables de rang directorial. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	La non consommation total des crédits de cette action peut se justifier par une erreur de saisie dans le cadre du BIP du MINAT. En effet, les crédits affectés pour la construction de la Sous-Préfecture de Nkongsamba auraient été inscrits sous le mauvais article par les équipes de saisie du MINEPAT.							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - aménagement du rez-de-chaussée pour créer plus d'espace ; - aménagement et équipement du sous-*sol de la paierie en vue de l'installation de certaines structures du MINAT. 							

Action 05 ÉTUDES STRATEGIQUES, PLANIFICATION, BUDGETISATION ET SUIVI-EVALUATION

- la structure du contrôle de Gestion n'étant pas totalement opérationnelle, elle ne pouvait pas produire la fiche des indicateurs ;

- décalage dans le calendrier budgétaire.

OBJECTIF	Promouvoir la planification et une meilleure mise en œuvre de la stratégie ministérielle							
Indicateur	Intitulé:	Nombre de documents de planification et de programmation élaborés annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 70%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	4.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible	10.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	7						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	133 592 949	133 592 949	132 900 009	132 900 009	132 900 009	132 900 009	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Crise sanitaire COVID-19 qui a provoqué un décalage dans le respect du calendrier budgétaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - opérationnalisation de la DESPC ; - mise à jour et la réorganisation de la Banque des projets du MINAT ; - accompagnement systématique des autorités administratives dans la maturation des projets proposées à la budgétisation. - actualisation du comité de Planification-Programmation-Budgétisation et Suivi/Évaluation du MINAT ; - mise en place de cellules opérationnelles composantes dudit comité, la désignation de leurs coordonnateurs et de leurs membres ; - préparation du passage du MINAT aux conférences élargies de programmation budgétaire et de performance associé et aux conférences budgétaires où nous avons recueilli des résultats de 85% et de 87% respectivement ; - désignation formelle des Responsables de Programmes, d'action et les contrôleurs de gestion du MINAT et leur implication directe dans le processus d'élaboration du MINAT - production de certains documents : RAP, Revue CMDT (initial, révisé, final), PPA, référentiel conférence budgétaire 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - la structure du contrôle de Gestion n'étant pas totalement opérationnelle, elle ne pouvait pas produire la fiche des indicateurs ; - décalage dans le calendrier budgétaire. 							
Perspectives 2021	opérationnalisation des structures parties prenantes dans le processus PPBS pour espérer atteindre le résultat cible.							

Action 06 GESTION FINANCIERE ET BUDGETAIRE AU MINAT

L'indicateur a été réalisé à 99,49%.

OBJECTIF	Assurer une bonne exécution financière et budgétaire des programmes du MINAT							
Indicateur	Intitulé:		Taux d'exécution financière du budget du MINAT				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 99,49%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		90.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		100.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		99,49%						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	586 169 429	586 169 429	670 500 433	670 500 433	670 500 433	670 500 433	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Cette action a été mise en œuvre dans un contexte de crise sanitaire.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - lettres Commandes Administratives dûment contractualisées ; - engagement de cent vingt-deux (122) Bons de Commande administratifs ; - règlement définitif de six marchés et la prise en compte de quatre (04) autre dans le cadre des reports de crédits par le Ministre des Finances, baissant par conséquent notre dette flottante ; - paiement des frais de relève ; - suivi exécution budgétaires. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	L'indicateur a été réalisé à 99,49%.							
Perspectives 2021	atteindre 100% du taux d'exécution financière du budget.							

Action 07 DEVELOPPEMENT DU SYSTEME INFORMATIQUE ET DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUE

02 projets en cours de finalisation : réhabilitation de la salle serveur et extension du réseau local du MINAT (80%), réhabilitation du système de vidéo surveillance du MINAT (95%).

OBJECTIF	Elaborer et mettre en œuvre les stratégies de développement et de sécurisation dans les domaines de l'informatique, des TIC et des réseaux de communications							
Indicateur	Intitulé:		Taux de sécurisation du Système informatique fonctionnel				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 91%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2017					
	Valeur de référence:		20.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		80.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		54,6%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	85 698 367	85 698 367	82 906 302	82 906 302	82 906 302	82 906 302	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	le contexte de la COVID-19.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> - missions de Recensement des besoins en matériel informatique auprès des autorités administratives ; - maintenance du matériel informatique ; - acquisition de licence des logiciels propriétaire et antivirus (200) ; - réhabilitation du système de vidéo surveillance du MINAT (06 caméras, 01 enregistreur numérique, 02 écrans plasma) ; - réhabilitation de la salle serveur et extension du réseau local du MINAT. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	02 projets en cours de finalisation : réhabilitation de la salle serveur et extension du réseau local du MINAT (80%), réhabilitation du système de vidéo surveillance du MINAT (95%).							
Perspectives 2021	Budgétisation des projets inscrits de la banque des projets.							

Action 08 CONSEIL JURIDIQUE AU MINAT

L'indicateur a été réalisé à 100%.

OBJECTIF	Accompagner les programmes opérationnels dans l'élaboration des actes juridiques et assurer une meilleure défense de l'État en justice							
Indicateur	Intitulé:	Nombre d'avis juridiques, de textes et de mémoires produits annuellement					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 100%	
	Unité de mesure	nb						
	Année de référence:	2016						
	Valeur de référence:	635.0						
	Année cible:	2022						
	Valeur Cible							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	375						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	30 678 108	30 678 108	30 670 000	30 670 000	30 670 000	30 670 000	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> - nécessité de disposer dans un document les textes pertinents dans le domaine d'intervention du MINAT ; - promotion de la culture juridique au sein du MINAT. 							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - élaboration d'un (01) recueil de décision rendu par le conseil constitutionnel à l'issue du contentieux relatif aux élections législatives du 09 février et 22 mars 2020 ; - actualisation du recueil numérique de texte du MINAT ; - production de mémoires en défense dans le cadre du contentieux ordinaire (71) et dans le cadre du contentieux des élections législatives (75) ; - émission d'avis juridiques (224) et projets de texte mis en forme (05). 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'indicateur a été réalisé à 100%.							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - production du recueil de mémoire actualisé sous la forme d'un document unique ; - diffusion du recueil actualisé au sein du MINAT et dans les services locaux ; - élaboration d'un recueil de mémoires produits par la DAJ ; - élaboration d'un recueil de jurisprudence en matière administrative ; - formation des autorités administrative en contentieux administratif ; - revoir l'indicateur/valeur d'évaluation. 							

Action 09 RENFORCEMENT DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE ET PROMOTION DE LA PRATIQUE DU BILINGUISME AU MINAT

Le gap observé entre le taux de réalisation financière et le taux de réalisation résulte de la valeur erronée de la cible.

OBJECTIF	Permettre au grand public l'accès à une information bilingue de qualité							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'émissions de LA TERRITORIALE produites et diffusées annuellement en version bilingue				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 75%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		24.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		24.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		24					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	55 872 173	55 872 173	40 574 419	40 574 419	40 574 419	40 574 419	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	L'année 2020 a été marquée par la pandémie à corona virus, qui a paralysé les activités à travers le monde. Le ministère de l'administration territoriale engagé dans la gestion des crises/pandémies, de l'administration du territoire, a mené des activités conformément à ces missions. Le rendu de ces activités a été mis à la disposition du public à travers les media nationaux et internationaux ; ainsi que par les différentes plateformes de communication du ministère. Ceci dans un souci de d'alignement à la politique sectorielle qui ambitionne de mettre à la disposition du public une information fiable et de qualité.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - 24 émissions de la Territoriale produites et diffusées ; - une édition MINAT magazine disponible en version numérique en attente du BAT ; - une édition spéciale du MINAT magazine disponible en version numérique en attente d'impression ; - 100 Cameroon Tribune, 20 Nyanga et 30 <i>Cameroon insider</i> mis à la disposition des responsables du MINAT ; - 3 albums de 100 pages de coupures d'articles de presse sur les activités du ministre ; - 361 publications sur la page Facebook ; - 71 mises en ligne sur le site du MINAT ; - production de lexique et de glossaire monolingues et bilingues ; 06/06 séminaires organisés dans le cadre du recyclage du personnel de la DTPB.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le gap observé entre le taux de réalisation financière et le taux de réalisation résulte de la valeur erronée de la cible							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - relance des activités suspendues en 2020 à cause de la pandémie COVID-19 et du réajustement budgétaire; - revoir la cible de l'indicateur. 							

Action 10 GESTION DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES

L'indicateur a été réalisé à 833%

OBJECTIF	Améliorer la gestion des ressources documentaires et qualité du service rendu à l'utilisateur client au MINAT							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de documents traités et archivés par an				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE 833%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2016					
	Valeur de référence:		3333.0					
	Année cible:		2022					
	Valeur Cible		3000.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		25000					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	29 717 255	29 717 255	29 673 895	29 673 895	29 673 895	29 673 895	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Contexte très difficile compte tenu de la pandémie COVID-19 et un manque criard d'équipements.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> - accueil ; information et orientation des usagers ; - réception ; tri ; traitement et ventilation du courrier ; - classement et conservation des actes signés ; - reproduction et distribution des actes individuels et règlementaires ; - relance des services pour le traitement. 							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	L'indicateur a été réalisé à 833%							
Perspectives 2021	<ul style="list-style-type: none"> - revoir l'indicateur/valeur d'évaluation ; - besoin d'un espace de stockage ; - réinstaurer la boîte à suggestion au niveau du courrier, afin que les usagers puissent s'exprimer dans le cadre de l'amélioration du service public rendu ; - réinstaurer une ligne téléphonique pour permettre la fluidité des rapports entre les services. 							

3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

Dans le droit fil des priorités nationales arrêtées par le Gouvernement et des orientations du Président de la République, le MINAT s'est fixé pour objectif stratégique en 2020 de « **mettre en place une administration territoriale moderne, à même de renforcer la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques** ».

L'opérationnalisation de cet objectif stratégique s'est faite par le biais de quatre (04) programmes, à savoir :

- ¾ le Programme 092 : Modernisation de l'administration du territoire;
- ¾ le programme 093 : Sécurité et gestion des libertés publiques
- ¾ le Programme 094 : Développement du dispositif national de protection civile;
- ¾ le Programme 095 : Gouvernance et appui institutionnel dans le Sous-secteur Administration du Territoire.

3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE

Dans le cadre du Programme 092 – Modernisation de l'administration du territoire, l'option a été prise de ne pas réduire les ressources de fonctionnement des services de l'administration préfectorale afin de ne pas détériorer davantage la qualité du service offert aux populations.

En matière de protection civile (Programme 094), l'année 2019 aura fortement été marquée par la mise en œuvre du plan d'Assistance humanitaire d'urgence dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest d'un montant de 12,7 milliards de FCFA visant à apporter le secours nécessaire aux populations victimes des exactions des groupes sécessionnistes dans les susdites Régions.

En effet, le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, soucieux du retour au calme et du bien-être des populations dans ces deux (02) Régions en proie aux troubles et violences perpétrées par des terroristes depuis deux ans, a décidé de la mise en place d'un plan d'Assistance humanitaire d'urgence. Ce plan, d'une durée de 18 mois, est financé par l'Etat et l'élan de solidarité et de générosité des Camerounais où qu'ils soient, ainsi que par le soutien des partenaires internationaux. A ce jour, les vivres et les non vivres acquis ont permis de porter assistance aux personnes sinistrées à travers la distribution de denrées alimentaires, ainsi que, du matériel de première nécessité, à l'instar des matelas, des couvertures, des seaux, des kits hygiéniques etc.

Bien plus, le Cameroun, en raison de sa diversité géologique et géographique bien connue, présente une cartographie des risques très variée. Cette situation explique, en partie, la survenance de certaines catastrophes sur le territoire national. Aussi, l'année 2020 a été marquée par des catastrophes assez variées, au rang desquelles les incendies des marchés, les glissements de terrain, les inondations etc., notamment sous l'effet des changements climatiques.

Dans la Région de l'Extrême-Nord, les éléments de la secte terroriste Boko-Haram, bien que considérablement affaiblis, continuent de commettre des exactions ciblées ou isolées.

Dans la Région de l'Est, la gestion des réfugiés et des déplacés internes constitue une

préoccupation majeure du Ministère de l'Administration Territoriale.

Pour faire face à ces différentes situations de crise, le MINAT s'est déployé suivant le schéma habituel, à savoir la **prévention des risques, la préparation de la réponse aux situations d'urgence, l'organisation des interventions et la gestion des situations de crise, de même que l'encadrement des réfugiés et des déplacés internes et enfin le relèvement.**

Au plan de la prévention, des campagnes de sensibilisation ont été organisées à l'intention de nos compatriotes sur les mesures à prendre pour prévenir les risques de catastrophe.

S'agissant de la préparation de la réponse aux situations d'urgence, le MINAT a procédé au recensement des forces supplétives du Département de la Vina en vue de l'identification des ressources humaines disponibles pour la réponse en cas de catastrophe.

Dans le même sillage, les plans d'urgence des Départements du Mayo-Kani, du Mayo-Danay et du Logone et Chari ont été élaborés.

Au plan de Coordination de la réponse humanitaire et relèvement, de nombreuses actions en vue du rapatriement volontaire des réfugiés centrafricains et nigériens ont été mises en œuvre notamment la signature de l'accord tripartite concernant les réfugiés centrafricains, l'organisation du retour de près de 4133 personnes.

En ce qui concerne la gestion des différentes situations d'urgence enregistrées sur le territoire, certaines missions de réconfort aux sinistrés ont été effectuées par le Ministre de l'Administration Territoriale notamment dans les localités de Gazawa, Bogo Maga, Kai-kai, Vélé, Bafoussam III pour ne citer que celles-là. D'autres missions d'assistance ont été organisées au niveau local, à travers les Gouverneurs de Région, les Préfets et les Sous-Préfets. A cet effet, des ressources issues du Fonds de Soutien aux Victimes des Catastrophes et des Calamités Naturelles ont été mises à contribution.

Au plan de la gestion des informations sur les risques et catastrophes, le MINAT s'est doté d'un logiciel de collecte des données sur les risques. Ce logiciel dénommé « CRISYS » permet de collecter les données sur les risques de catastrophe, les impacts des catastrophes, les moyens de réponse, les sinistrés et servira d'interface avec les autres acteurs participant à la gestion des risques de catastrophes, en vue de l'amélioration de la réduction des risques de catastrophes dans notre pays.

3.2. LEÇONS APPRISSES

Dans le cadre de l'exécution des programmes de l'exercice 2020 au MINAT, les principales leçons apprises peuvent être libellées comme suit :

· **En ce qui concerne le cadre stratégique :**

¾ l'objectif stratégique du Ministère de l'Administration Territoriale, à savoir « mettre en place une administration territoriale moderne, à même de renforcer la participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques », qui n'a pas été revu depuis la création du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDVEL), n'est plus totalement conforme aux attributions de ce nouveau département ministériel. Il est nécessaire de le reformuler ;

¾ plusieurs actions et programmes affichent des indicateurs qui ne sont pas suffisamment SMART ; ce qui ne facilite pas l'évaluation ;

· ***S'agissant du système d'information :***

¾ le dialogue de gestion intra et inter programmes n'est pas suffisamment régulier, du fait du manque d'appropriation de la réforme des finances publiques par la plupart des acteurs ;

¾ le système statistique du ministère n'a pas encore pris en charge les indicateurs des programmes, rendant plus difficile l'élaboration des tableaux de bord et la conduite des processus d'évaluation ;

¾ la mise en place de mécanismes de dialogue et d'échanges entre les contrôleurs de gestion facilite l'appropriation des procédés et le partage des bonnes pratiques en interne ;

¾ le mode actuel de sélection des contrôleurs de gestion semble peu efficace, ceux-ci étant parfois choisis parmi les responsables de la structure dont relève le Responsable de Programme, ce qui a des conséquences notamment sur la charge de travail et sur l'objectivité des analyses ; une autre approche consisterait à choisir les Contrôleurs de gestion parmi les personnels de la Division du Suivi et du Contrôle de Gestion (DSCG).

· ***D'une manière générale :***

¾ l'insuffisante participation des Responsables de Programme aux activités de la chaîne PPBS constitue un point faible, à toutes les étapes du processus budgétaire ;

3.3. PERSPECTIVES 2021

Au vu des leçons tirées supra, les perspectives envisageables sont les suivantes :

¾ l'adaptation de l'objectif stratégique du département ministériel, dans le cadre de l'exercice de revue/actualisation des programmes ;

¾ l'inscription de ressources en vue de la formation/renforcement des capacités des responsables de programme et tous les acteurs de la chaîne de performance, y compris au niveau stratégique, notamment sur les mécanismes de pilotage des programmes/dialogue de gestion ;

¾ le renforcement du système statistique du MINAT, en droite ligne des orientations prescrites à l'échelle du Système National d'Information Statistique (SNIS) ;

¾ le programme 094 intitulé « Développement du dispositif National de Protection Civile », qui a pour objectif « **améliorer la protection des populations, des biens et de l'environnement face aux risques, aux catastrophes et à leurs effets** » mettra un accent sur la sensibilisation des populations sur les risques de catastrophe, la révision du cadre juridique de la protection civile ; la poursuite de l'élaboration des plans d'Organisation des Secours (ORSEC) ainsi que leur mise en œuvre, l'élaboration de la cartographie des zones à risque à l'échelle régionale, la gestion des déplacés internes, en pleine expansion et des communautés hôtes ; de même que sur l'encadrement du rapatriement volontaire des réfugiés nigériens et centrafricains vivant au

Cameroun.